

FAITES CULTIVER VOS PARCELLES POUR L'AIDE ALIMENTAIRE !

Votre collectivité dispose de terres agricoles peu ou pas exploitées.
Ces délaissés peuvent devenir des leviers puissants de solidarité, d'alimentation
et de transition : insertion par le travail, maraîchage solidaire, approvisionnement local
et soutien à l'aide alimentaire pour les publics en difficulté.



Soutenir l'aide alimentaire

Transformer des ressources dormantes
en repas solidaires



Ouvrir son foncier au social

Accueillir des projets d'insertion
ou solidaires



Valoriser les terres inactives

Cultiver temporairement
des terrains

Comment mettre en place une parcelle solidaire dans votre collectivité

1- Identifier les terrains disponibles



Fiches compatibles avec une culture
agricole ou délaissés agricoles

2- Contacter une des 12 antennes SOLAAL



Le partenaire qui vous accompagne de
A à Z dans la réalisation du projet



3- Mettre en place un cadre souple

Convention de mise à
disposition temporaire

4- Réaliser un projet agricole solidaire

Mise en culture pour l'aide
alimentaire



ILS TÉMOIGNENT...

Témoignage de Jean-Christophe RUFIN, président de SOLAAL Hauts-de-France



« Sur une parcelle située sur Illies-Salomé (59), 40 agriculteurs de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs ont lancé l'opération « Reconquête du foncier ». Ils ont semé du blé sur 23 hectares en friche appartenant à la Métropole européenne de Lille. Cette opération portée par les agriculteurs est exemplaire à plusieurs titres. Premièrement, ils dénoncent le gaspillage du foncier, dont on a tant besoin pour nourrir tous les citoyens. En second lieu, le bénéfice de la vente du fruit de leur travail a été offert à SOLAAL Hauts-de-France, dont la mission est de contribuer à l'approvisionnement en produits frais des personnes qui ne mangent pas à leur faim. »

Témoignage d'Alain GUIHARD, président de SOLAAL Bretagne



« À Rosporden (29), une parcelle inutilisée a repris vie grâce à une initiative collective proposée par SOLAAL Bretagne et orchestrée avec la FDSEA 29. Après la signature d'une convention d'occupation précaire entre Concarneau Cornouaille Agglomération et SOLAAL Bretagne, il y a été semé du blé noir, offert par la coopérative Terres de l'Ouest. Les élèves de la Maison familiale rurale d'Elliant, en formation agricole, ont participé activement aux semis. La vente des 7 tonnes brutes de blé noir a permis à SOLAAL Bretagne d'acheter directement auprès de producteurs locaux des produits pour les redistribuer aux associations d'aide alimentaire. »

Vous êtes intéressé ? Parlons-en !



01 53 83 47 89



dons.solaal.org



www.solaal.org



facilite
le don alimentaire